



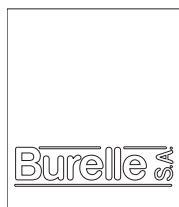
AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2013

11 h 00 - Cercle de l'Union à Lyon



Sommaire



- 3 Convocation
- 4 Comment participer à l'Assemblée Générale?
- 5 Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ou par procuration?
- 6 Conseil d'Administration - Propositions de renouvellement de mandats
- 12 Propositions de nomination de nouveaux administrateurs

- 13 Comptes consolidés
 - 13 Exposé sommaire de la situation du Groupe en 2012
 - 18 Bilan
 - 19 Compte de résultat
 - 20 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
 - 22 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Burelle SA

- 23 Comptes sociaux
 - 23 Exposé sommaire de la situation de la Société en 2012
 - 26 Bilan
 - 27 Compte de résultat
 - 28 Résultat financier des cinq derniers exercices
 - 29 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
 - 30 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions et Engagements réglementés
 - 32 Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2013

Convocation

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de la société BURELLE SA se tiendra au Cercle de l'Union – 27 Place Bellecour – 69002 Lyon, **le jeudi 30 mai 2013 à 11 heures**, (accueil à partir de 10 heures 30), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :
 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
 - Rapport des Commissaires aux Comptes;
- Affectation du résultat;
- Approbation de la poursuite au cours de l'exercice de conventions conclues au cours d'exercices antérieurs, en application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce :
 - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :
 - Rapport de gestion du Groupe;
 - Rapport du Président;
 - Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés;
- Quitus aux Administrateurs;
- Autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce;
- Renouvellement des mandats de trois administrateurs (MM. Paul Henry Lemarié, Dominique Léger et Philippe Sala);
- Nomination de deux nouveaux administrateurs (Mme Félicie Burelle et M. Pierre Burelle);
- Fixation du montant des jetons de présence;
- Pouvoirs.

Pour faciliter le bon déroulement de la réunion, nous vous remercions de vous présenter muni de votre attestation de participation (voir Comment participer à l'Assemblée Générale?)

Vous pourrez vous procurer le rapport annuel complet de l'exercice :

- soit sur internet (www.burelle.com)
- soit sur simple demande par courrier en renvoyant la «Demande d'envoi de documents et renseignements» à l'adresse suivante : Burelle SA, Service des Actionnaires, 1 rue du Parc – 92593 Levallois cedex ou par téléphone en appelant le +33 (0) 1 40 87 65 00.

Comment participer à l'Assemblée Générale ?

Le droit de participer à l'Assemblée Générale, de s'y faire représenter ou de voter par correspondance, est subordonné à l'enregistrement comptable de titres au nom de l'actionnaire, trois jours ouvrés, zéro heure, heure de Paris, avant l'Assemblée, soit le 27 mai 2013.

VOUS SOUHAITEZ ASSISTER A L'ASSEMBLÉE

Si vos actions sont inscrites au porteur :

C'est à vous de vous manifester auprès de votre intermédiaire financier afin qu'il puisse établir votre attestation de participation constatant l'enregistrement comptable de vos titres.

Cette attestation devra :

- soit nous être adressée par courrier à l'adresse suivante : Burelle SA, Services Actionnaires, 1 rue du Parc 92593 Levallois cedex ;
- soit nous être remise le jour de l'Assemblée.

Si vos actions sont inscrites au nominatif :

Il vous suffit d'être inscrit en compte nominatif dans le registre des actionnaires de Burelle SA 3 jours ouvrés, zéro heure, heure de Paris, avant l'Assemblée, soit le 27 mai 2013.

VOUS NE SOUHAITEZ PAS ASSISTER A L'ASSEMBLÉE

Vous pouvez participer aux votes en remplissant le formulaire de vote par correspondance ou par procuration, joint à cet effet ou disponible sur le site internet de Burelle SA www.burelle.com sous l'onglet « Espace Actionnaires - Assemblée Générale ».

Si vos actions sont inscrites au porteur :

Remplissez et signez le formulaire et adressez le à votre intermédiaire financier. Celui-ci enverra une attestation de participation au Service des Actionnaires de la Société accompagnée de votre formulaire rempli.

Si vos actions sont inscrites au nominatif :

Remplissez et signez le formulaire et adressez le à l'aide de l'enveloppe T jointe à cet effet ou par courrier à l'adresse suivante : Burelle SA, Services Actionnaires, 1 rue du Parc 92593 Levallois cedex.

Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ?

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION		IMPORTANT : Avant d'exercer votre choix entre les trois possibilités 1 2 3 offertes, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso.																																																					
QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE																																																							
<input type="checkbox"/> A Je désire assister à cette assemblée : dater et signer au bas du formulaire. <input type="checkbox"/> B J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des trois possibilités offertes.		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 5px;">CADRE RESERVE</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Identifiant</td> <td style="padding: 5px;">Vote simple</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Nombre d'actions</td> <td style="padding: 5px;">Vote double</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">Porteur :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">Nombre de voix :</td> </tr> </table>		CADRE RESERVE		Identifiant	Vote simple	Nombre d'actions	Vote double	Porteur :		Nombre de voix :																																											
CADRE RESERVE																																																							
Identifiant	Vote simple																																																						
Nombre d'actions	Vote double																																																						
Porteur :																																																							
Nombre de voix :																																																							
BURELLE SA Société Anonyme au capital de 27.799.725 Euros Siège social : 19, avenue Jules Carteret - 69007 LYON 785 386 319 R.C.S. LYON		ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 30 MAI 2013																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 5px;">JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px; text-align: center;">1</td> <td style="padding: 5px;">et l'autorise à voter en mon nom. Dater et signer en bas sans remplir le formulaire</td> </tr> </table>		JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT		1	et l'autorise à voter en mon nom. Dater et signer en bas sans remplir le formulaire																																																		
JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT																																																							
1	et l'autorise à voter en mon nom. Dater et signer en bas sans remplir le formulaire																																																						
2 VOTE PAR CORRESPONDANCE Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noirissant comme ceci <input type="checkbox"/> la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens, ce qui équivaut à voter NON . Art. L 225-107 Cf au verso renvoi (2)		Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration, je vote en noirissant comme ceci <input type="checkbox"/> la case correspondant à mon choix.																																																					
<table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td></td> </tr> </table>		1	2	3	4	5	6	7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8	9	10	11	12	13		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td></td><td>OUI</td><td>NON</td><td>ABST</td> </tr> <tr> <td>A</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>B</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>C</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>D</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>E</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>			OUI	NON	ABST	A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	E	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	2	3	4	5	6	7																																																	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																	
8	9	10	11	12	13																																																		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																		
	OUI	NON	ABST																																																				
A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																				
B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																				
C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																				
D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																				
E	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																				
Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés à l'Assemblée, - je donne pouvoir au Président de voter en mon nom <input type="checkbox"/> - je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre) <input type="checkbox"/> - je donne procuration cf. au verso renvoi (3) à M. <input type="checkbox"/>		3 JE DONNE POUVOIR A <i>(Soit le conjoint, soit un autre actionnaire)</i> Je donne pouvoir cf. au verso renvoi (3) à : M. pour me représenter à l'Assemblée mentionnée ci-dessus.																																																					
Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard : le 27 mai 2013 au 1 rue du Parc - 92593 LEVALLOIS Cedex.		ATTENTION : s'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre teneur de compte. Nom, Prénom, Adresse Cf. au verso renvoi (1)																																																					
		4 Date et signature _____																																																					

- A** Vous désirez assister à l'Assemblée, cochez la case A
- B** Vous désirez voter par correspondance ou être représenté(e), cochez la case B
- 1** Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée, cochez la case 1
- 2** Vous désirez voter par correspondance, cochez la case 2
- 3** Vous désirez donner pouvoir à votre conjoint ou à un autre actionnaire qui sera présent à l'Assemblée, cochez la case 3
- 4** Quel que soit votre choix datez et signez ici

NE PAS REMPLIR LE SPECIMEN CI-DESSUS, MERCI D'UTILISER UNIQUEMENT LE FORMULAIRE JOINT

Conseil d'Administration

JEAN BURELLE



Né le 29 janvier 1939
Nationalité : française
Président-Directeur Général
1^{ère} nomination : 1964
Nombre d'actions : 132 187

Biographie

M. Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir débuté sa carrière, en 1966, chez L'Oréal, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de Département. En 1986, il est nommé Vice-Président-Directeur Général, puis, en 1987, Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'au 30 juin 2001.

Depuis le 1^{er} juillet 2001, il est Président d'Honneur de la Compagnie Plastic Omnium et Président-Directeur Général de Burelle SA.

M. Jean Burelle est Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium et Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations de Rémy Cointreau. Il est Président du Medef International.

M. Jean Burelle est Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société

Administrateur depuis le 16 novembre 1964 et Président-Directeur Général depuis le 1^{er} juillet 2001.

Ses mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2012

Mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

Président d'honneur et Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium SA* (*France*)

Président-Directeur Général de Burelle Participations SA (*France*)

Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS (*France*)

Membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS (*France*)

Administrateur de Compañia Plastic Omnium SA (*Espagne*)

Administrateur de Signal AG (*Suisse*)

Mandats et fonctions exercés à l'extérieur du Groupe

Président-Directeur Général de SOGEC 2 SA (*France*)

Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur de Sycovest 1 (*France*)

Administrateur et membre du Comité des nominations et des rémunérations de Rémy Cointreau SA* (*France*)

Membre du Comité de Surveillance de Soparexo SCA (*France*)

Membre du Comité de Surveillance de Banque Hottinguer SCA (*France*)

Président de l'association Medef International (*France*)

* Société cotée

Conseil d'Administration

LAURENT BURELLE



Né le 6 octobre 1949
Nationalité : française
Directeur Général Délégué
1^{ère} nomination : 1986
Nombre d'actions : 8 884

Biographie

M. Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T).

M. Laurent Burelle débute sa carrière, au sein de la Compagnie Plastic Omnium, comme Ingénieur de fabrication, Assistant du Directeur de l'usine de Langres. En 1977, il est nommé Directeur Général, puis Président-Directeur Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne).

De 1981 à 1988, il occupe les fonctions de Directeur de la Division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. En juillet 2001, il est nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium. Nommé Directeur Général de Burelle SA en juin 1986, il devient Directeur Général Délégué le 15 mai 2001.

M. Laurent Burelle est Administrateur de la Fondation Jacques Chirac pour l'enfance handicapée et des sociétés Pernod Ricard, Lyonnaise de Banque – CIC et Labruyère-Eberlé.

M. Laurent Burelle est Officier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et Administrateur depuis le 30 juin 1986.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2012

Mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium SA* (France)

Administrateur de Burelle Participations SA (France)

Président et Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS (France)

Président et Membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS (France)

Président de Plastic Omnium Auto SAS (France)

Président de Plastic Omnium Auto Exteriors SAS (France)

Président d'Inergy Automotive Systems SAS (France)

Gérant de Plastic Omnium GmbH (Allemagne)

Président et Administrateur-délégué de Compañia Plastic Omnium SA (Espagne)

Chairman de Plastic Omnium Inc. (États-Unis)

Chairman de Plastic Omnium Automotive Services Inc. (États-Unis)

Administrateur d'Inergy Automotive Systems LLC (États-Unis)

Administrateur de Plastic Omnium Ltd (Grande-Bretagne)

Président de Plastic Omnium International BV (Pays-Bas)

Administrateur de Signal AG (Suisse)

Mandats et fonctions exercés à l'extérieur du Groupe

Directeur Général Délégué et Administrateur de SOGEC 2 SA (France)

Président de la Compagnie Financière de la Cascade SAS (France)

Administrateur de la Lyonnaise de Banque SA (France)

Administrateur de Pernod Ricard SA* (France)

Membre du Conseil de Surveillance de Labruyère Eberlé SAS (France)

* Société cotée

Conseil d'Administration

ÉLIANE LEMARIÉ



Née le 18 août 1945
Nationalité : française
1^{ère} nomination : 1976
Nombre d'actions : 115 280

Biographie

Mme Eliane Lemarié est diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise ès-lettres.

Après avoir débuté comme journaliste économique, Mme Éliane Lemarié fonde, en 1984, l'agence Irma Communication dont elle est la gérante jusqu'en 2010.

Mandats et fonctions exercés dans la Société

Administrateur depuis le 30 juin 1976.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2012

Mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

Représentant permanent de Burelle SA, elle-même Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium SA* (France)

Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS (France)

Mandats et fonctions exercés à l'extérieur du Groupe

Directeur Général Délégué de Sogec 2 SA (France)

Président du Conseil de Surveillance d'Union Industrielle, société anonyme à Directoire (France)

* Société cotée

HENRI MOULARD



Né le 2 mai 1938
Nationalité : française
1^{ère} nomination : 1994
Nombre d'actions : 100

Biographie

M. Henri Moulard est licencié en droit privé, titulaire d'un DES de droit public et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Lyon.

Président-Directeur Général de la Lyonnaise de Banque de 1987 à 1992, M. Henri Moulard est Président du Directoire de la Banque Neuflyze OBC, puis Président du Directoire d'ABN Amro France, de 1993 à 2000. En 2001 et 2002, il est Président-Directeur Général du groupe Generali France. Depuis 2002, il est Président de HM & Associés et de Truffle Capital.

Au cours de sa carrière, M. Henri Moulard a siégé au Conseil d'Administration de plusieurs sociétés cotées et non cotées, notamment Unibail-Rodamco, Elf Aquitaine, Crédit Agricole SA, Calyon, LCL-Crédit Lyonnais et Amundi. Il a été trésorier de la Fondation de France de 1998 à 2006.

M. Henri Moulard est Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société

Administrateur depuis le 22 juin 1994.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2012

Mandats et fonctions exercés à l'extérieur du Groupe

Président de HM & Associés SAS (France)

Président de Truffle Capital SAS (France)

Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Foncière du Saint-Gothard (France)

Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Foncière Franco-Suisse (France)

Administrateur, Président du Comité d'Audit et Membre du Comité des Rémunérations de Neuflyze Vie (France)

Censeur et Président du Comité des Rémunérations de GFI Informatique (France)

Conseil d'Administration

FRANÇOIS DE WENDEL



Né le 13 janvier 1949
Nationalité : française
Membre du Comité des Comptes
1^{ère} nomination : 1995
Nombre d'actions : 100

Biographie

M. François de Wendel est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir exercé plusieurs fonctions de Direction Générale au sein de Carnaud et CarnaudMetalbox, François de Wendel rejoint Pechiney en 1992 où il devient, en particulier, Directeur Général d'Aluminium de Grèce.

En 1998, il intègre Crown Cork où il est nommé d'abord Senior-Vice President en charge des achats pour l'Europe, puis Executive Vice-President en charge de la branche Food Europe, Africa & Middle East.

En mai 2005, il intègre le Conseil de Surveillance de Wendel dont il devient Vice-Président, en juillet 2011, et Président, en mars 2013.

Mandats et fonctions exercés dans la Société

Administrateur depuis le 14 juin 1995 et Membre du Comité des Comptes depuis le 22 juillet 2010.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2012

Mandats et fonctions exercés à l'extérieur du Groupe

Président du Conseil de Surveillance et membre du Comité de Gouvernance de Wendel* (France)

Président-Directeur Général de Wendel-Participations (France)

Membre du Comité de Surveillance de Massilly Holding SA (France)

Président du Conseil d'Administration de la Fondation de Wendel (France)

* Société cotée

Conseil d'Administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROPOSÉS AU RENOUVELLEMENT

PAUL HENRY LEMARIÉ



Né le 1^{er} janvier 1947
Nationalité : française
Directeur Général Délégué
1^{ère} nomination : 2001
Nombre d'actions : 105

Biographie

M. Paul Henry Lemarié est titulaire d'un Doctorat en Physique de l'Université de Paris Orsay et d'un DEA Gestion Finance de Paris Dauphine.

Après une thèse de physique au Commissariat à l'Énergie Atomique et un début de carrière à la direction financière de la banque Paribas en 1973, M. Paul Henry Lemarié entre dans le groupe d'Ingénierie SOFRESID (Sidérurgie, Mines, Offshore).

En 1980, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium en tant que Directeur de la division 3P – Produits Plastiques Performants. En 1985, il prend la direction de la division Automobile. En 1987, il devient Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Délégué le 15 mai 2001.

Mandats et fonctions exercés dans la Société

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et Administrateur depuis le 7 juin 2001.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2013 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2012

Mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

Directeur Général Délégué et Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium SA* (France)

Directeur Général Délégué et Administrateur de Burelle Participations SA (France)

Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS (France)

Membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS (France)

Membre du Beirat de Plastic Omnium GmbH (Allemagne)

Administrateur de Compañia Plastic Omnium SA (Espagne)

Administrateur d'Inergy Automotive Systems Holding Inc. (États-Unis)

Administrateur d'Inergy Automotive Systems LLC (États-Unis)

* Société cotée

DOMINIQUE LÉGER



Né le 11 janvier 1942
Nationalité : française
Président du Comité des Comptes
1^{ère} nomination : 2001
Nombre d'actions : 100

Biographie

M. Dominique Léger est diplômé de l'Institut des Sciences Politiques de Paris, titulaire d'une licence en droit et ancien élève de l'École Nationale d'Administration. Il est Maître des Requêtes honoraire au Conseil d'État.

M. Dominique Léger commence sa carrière dans l'administration française où il occupe différentes fonctions, notamment au Conseil d'État et au Ministère de l'Économie, et des Finances avant de devenir Directeur de cabinet auprès de plusieurs ministres. En 1984, il intègre la Compagnie Générale d'Électricité (CGE) d'où il rejoint Cegelec dont il assure successivement les fonctions de Secrétaire Général et de Directeur Général chargé du secteur Finances et Administration. En 1994, il rejoint le Crédit Commercial de France, aujourd'hui HSBC France, où, de 1995 à 2004, il est Directeur Général Délégué, puis Administrateur-Directeur Général Délégué. Depuis 2004, il est Avocat au Barreau de Paris.

M. Dominique Léger est Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société

Administrateur et Président du Comité des Comptes depuis le 7 juin 2001.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2013 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2012

Mandats et fonctions exercés à l'extérieur du Groupe

Vice-Président de la Fondation du Patrimoine (France)

Conseil d'Administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROPOSÉS AU RENOUELEMENT

PHILIPPE SALA



Né le 28 juin 1940
Nationalité : française
Membre du Comité des Comptes
1^{ère} nomination : 2001
Nombre d'actions : 100

Biographie

M. Philippe Sala est Ingénieur Chimiste, diplômé de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après un début de carrière dans le groupe américain Rhom & Haas, M. Philippe Sala fonde, en 1973, la société de matériel électronique Peritel, qu'il vend au groupe Matra en 1979.

De 1979 à 1984, il est directeur de la branche Télécommunications de Matra SA qu'il quitte en 1985 pour fonder BFI IBEXSA International SA, un réseau de distribution de composants électroniques européen. En 1995, il cède la société au groupe américain Avnet, le premier distributeur mondial de composants électroniques. Au sein d'Avnet, il est Président-Directeur Général de BFI IBEXSA International SA jusqu'en 1998, puis membre du Management Board d'Avnet Inc. aux États-Unis jusqu'en 2001. À partir de 1997, il transforme un ensemble de terrains et d'immeubles acquis à Ville d'Avray dans les Hauts-de-Seine, en un «boutique» hôtel, les Étangs de Corot, dont il reste propriétaire jusqu'en 2007. Depuis, il est Président de Lustrel Laboratoires SAS, un spécialiste en compléments alimentaires.

Mandats et fonctions exercés dans la Société

Administrateur et Membre du Comité des Comptes depuis le 7 juin 2001.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2013 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2012

Mandats et fonctions exercés à l'extérieur du Groupe

Président de IBEXSA Holding SAS (*France*)

Président de Lustrel Laboratoires SAS (*France*)

Gérant de GAEL-Bio SARL (*France*)

Propositions de nomination de nouveaux administrateurs

FÉLICIE BURELLE

Née le 23 juin 1979
Nationalité : française
Nombre d'actions : 142

Mme Félicie Burelle est diplômée de l'École Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) et titulaire d'un diplôme en Business-Finance de la South Bank University (Londres) et d'un MBA de l'Instituto de Empresa Business School (Madrid).

Après avoir débuté sa carrière, en 2001, au sein de la Compagnie Plastic Omnium, comme responsable de la comptabilité de la Division Auto Extérieur en Espagne, Mme Félicie Burelle rejoint, en 2005, le département Corporate Finance d'Ernst & Young. En 2010, elle est nommée Responsable du *Strategic Planning* et de la Coordination Commerciale de la Division Auto Extérieur de la Compagnie Plastic Omnium. Depuis avril 2012, elle est en charge de la fonction *Strategy & Business Development* et membre du Comité de Direction de cette division.

Le mandat de Madame Félicie Burelle viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

PIERRE BURELLE

Né le 8 janvier 1971
Nationalité : française
Nombre d'actions : 19 901

M. Pierre Burelle a fait des études de Bi-DEUG d'Anglais et d'Économie à Paris X-Nanterre.

M. Pierre Burelle est administrateur de Plastic Omnium Environnement SAS depuis le 29 mars 2011.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Exposé sommaire de la situation du Groupe en 2012

ACTIVITÉS

Burelle SA est une société holding qui contrôle trois filiales :

- la Compagnie Plastic Omnium, groupe industriel et de services. Cette filiale ayant réduit, en septembre 2012, son capital de 1,8 % par annulation d'actions propres, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 55,1 % à 56,1 %⁽¹⁾.
- Burelle Participations, filiale à 100 % dédiée au capital-investissement, et
- Sofiparc, filiale immobilière détenue à 100 %.

Principal actif de Burelle SA, la Compagnie Plastic Omnium constitue la quasi-totalité du chiffre d'affaires consolidé de Burelle SA. Implantée industriellement dans 29 pays et employant près de 21 000 personnes dans le monde, la Compagnie Plastic Omnium est présente principalement dans les équipements automobiles qui constituent plus de 90 % de son chiffre d'affaires en 2012. Cette activité regroupe deux leaders mondiaux au sein de Plastic Omnium Automobile :

- Plastic Omnium Auto Exterior, leader mondial des pièces et modules de carrosserie, conçoit, fabrique et livre une large gamme de pièces produites à partir de polypropylène injecté et de matériaux composites : pare-chocs et systèmes d'absorption d'énergie, modules d'ailes, modules bloc-avant et pièces en composites, notamment des hayons. En 2012, Plastic Omnium Auto Exterior a livré 15 millions de pare-chocs peints, ce qui correspond à une part de marché mondial de 10 %. Ses principaux concurrents sont le groupe canadien Magna et l'équipementier automobile français Faurecia, qui détiennent des parts de marché de respectivement 8 % et 4 %.
- Plastic Omnium Auto Inergy est le premier fabricant mondial de systèmes à carburant, produits par soufflage du polyéthylène. Produit de sécurité intégré et de dépollution, le système à carburant intègre plusieurs fonctions : remplissage, stockage, jaugeage, ventilation et alimentation moteur. Les réservoirs en métal, qui représentent encore 30 % du marché mondial, sont progressivement remplacés par le plastique pour des raisons de sécurité et de réduction de poids. Ce segment de marché représente un potentiel de croissance important.

En 2012, Plastic Omnium Auto Inergy a fabriqué près de 17 millions de réservoirs soit une part du marché mondial estimée à 21 %. Ses principaux concurrents sont Kautex, filiale du groupe américain Textron, et le groupe TI, qui détiennent des parts de marché de respectivement 15 % et 8 %.

Plastic Omnium Automobile emploie 18 320 personnes en 2012. Ses deux activités gèrent 94 sites industriels de proximité qui fournissent la plupart des constructeurs mondiaux.

Deuxième pôle d'activité de la Compagnie Plastic Omnium, Plastic Omnium Environnement représente 10 % du chiffre d'affaires consolidé 2012. Son offre réunit un ensemble de produits et services destinés principalement aux collectivités locales et aux entreprises : conteneurs pour les déchets, systèmes de gestion des déchets par tarification incitative et équipement urbain. Cette activité emploie 2 570 personnes et dispose de 13 usines en Europe. Sa part du marché européen est estimée à 29 %. Ses principaux concurrents sont des sociétés allemandes, ESE et Schaefer, avec des parts de marché de respectivement 20 % et 17 %.

Les filiales non industrielles de Burelle SA sont Sofiparc, qui détient un ensemble de bureaux situés à Levallois (Hauts-de-Seine) et des terrains dans la région lyonnaise, et Burelle Participations, filiale spécialisée dans le capital-investissement, dont la vocation est d'investir dans des entreprises non cotées avec un horizon de valorisation à moyen terme.

FAITS MARQUANTS

Poursuite de la croissance de la production automobile mondiale

La production automobile mondiale s'est accrue, en 2012, de 4,9 millions de véhicules, une hausse équivalente à plus de 2,5 fois la production française. De 74,8 millions de véhicules en 2011, elle est passée à 79,7 millions de véhicules en 2012, soit une progression de 6,6 %. Alors que l'Europe reculait de 4,8 %, l'Amérique du Nord (+17,4 %) et la zone Japon-Corée (+11,7 %) poursuivaient leur rebond. La Chine et le reste de l'Asie restaient des marchés très dynamiques, en croissance de respectivement 7,3 % et 22,1 %.

La production automobile mondiale devrait continuer à croître dans les années à venir. D'ici 2016, il est prévu qu'elle atteigne 95 millions de véhicules, soit une progression estimée à environ 5 % par an. Sur les 15 millions de véhicules supplémentaires qui seraient produits en 2016, 70 % proviendraient du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (BRIC) qui représenteraient alors 40 % de la production mondiale.

Compagnie Plastic Omnium : des résultats en progression

Dans un environnement globalement porteur, mais contrasté, la Compagnie Plastic Omnium réalise des résultats d'excellente facture. Tant en termes de croissance de l'activité qu'au plan de la génération de trésorerie et de la structure financière, les résultats 2012 marquent de nouveaux progrès. Le résultat net consolidé franchit un nouveau cap, à 181,5 millions d'euros, en progression de 6 % par rapport à 2011, sur un chiffre d'affaires en hausse de 8,5 % à taux de change et périmètre constants. Le cash flow libre progresse et permet de réduire l'endettement net tout en maintenant un effort d'investissement soutenu pour préparer la croissance future. Ces résultats solides témoignent du bon positionnement des activités automobiles et de la dynamique de développement dans laquelle elles sont engagées.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium proposera à la prochaine Assemblée des actionnaires une augmentation de 10 % du dividende, qui passera de 0,69 euro par action en 2011 à 0,76 euro par action, si la résolution est approuvée.

Compagnie Plastic Omnium : poursuite des implantations et alliances dans les zones de croissance et renforcement des capacités de développement

Objectif prioritaire de la stratégie menée par la Compagnie Plastic Omnium, l'expansion dans les pays émergents s'est poursuivie en 2012. Trois nouvelles usines ont été ouvertes au cours de l'année, au Brésil, au Maroc et en Pologne. Quatre autres sont en cours de construction en Chine et une autre en Inde. À fin 2012, près des deux-tiers des implantations automobiles sont situées en Amérique du Nord et dans des zones émergentes.

(1) 59,66 % après éliminations des actions propres

Exposé sommaire de la situation du Groupe en 2012

En parallèle à l'expansion géographique du réseau industriel, la Compagnie Plastic Omnium mène une politique d'alliances avec des partenaires locaux pour accélérer son développement dans certaines zones privilégiées. En 2012, elle a finalisé l'accord de joint-venture avec DSK en Russie, un marché en forte croissance et encore dominé par les réservoirs en métal. Elle a également renforcé sa présence en Chine, avec la mise en route de sa société commune avec une filiale de Beijing Automotive Industry Co (BAIC), un des grands constructeurs chinois. Enfin, dans les pièces de carrosserie, Plastic Omnium Auto Exterior a pris le contrôle total, en août 2012, de Plastic Omnium Varroc Private Ltd, sa coentreprise en Inde précédemment détenue à 60 %.

Pour accompagner la croissance attendue dans les prochaines années, la Compagnie Plastic Omnium a annoncé la construction, à Compiègne, d'un nouveau centre de recherche et développement international pour les réservoirs à carburant qui ouvrira en 2014. Elle a également lancé la construction d'un nouveau centre de développement dans les pièces extérieures en Chine, au sein de sa joint-venture Yanfeng Plastic Omnium, et renforcé les moyens de développement dans les composites dans son centre de recherche et développement Σ-Sigmatech, près de Lyon.

Burelle Participations : premières opérations à l'international

En 2012, Burelle Participations a commencé, pour la première fois, à investir hors de France. Cette inflexion dans la politique d'investissement a été menée principalement en augmentant l'exposition au marché des transactions secondaires. Sur les 10 millions d'euros d'engagements nouveaux pris au cours de l'année, l'allocation internationale représente 4 millions d'euros qui ont été souscrits dans des fonds spécialisés dans les opérations secondaires ou investis dans des rachats, menés en direct sur le marché secondaire.

Au cours de l'exercice, le remboursement d'un financement mezzanine, conclu en 2005, a permis de réaliser un taux de rendement interne de 11,1 % et un multiple de 1,8 fois la mise.

Burelle SA : nouvelle progression des résultats

Au niveau consolidé, les résultats en forte progression de la Compagnie Plastic Omnium et la contribution des autres filiales se traduisent, dans les comptes du groupe Burelle SA, par un résultat net part du groupe de 108,4 millions d'euros, un niveau supérieur au seuil historique de 106 millions atteint en 2011. Au 31 décembre 2012, Burelle SA présente une structure financière renforcée, avec un gearing qui s'améliore de 18 points, de 60 % à 42 %.

Burelle SA affiche un résultat social de 16,6 millions d'euros, en hausse de 47 %, grâce principalement à l'augmentation des dividendes versés par la Compagnie Plastic Omnium et Burelle Participations. L'endettement net en fin d'exercice passe de 20,4 millions d'euros à 8,3 millions d'euros, en baisse de 12,1 millions d'euros. Compte tenu des dividendes attendus des filiales en 2013 et du niveau de dividende proposé au titre de 2012, la société Burelle SA devrait être quasiment désendettée à la fin de l'exercice 2013.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BURELLE

Le chiffre d'affaires consolidé de Burelle SA s'élève à 4 808,2 millions d'euros en 2012 contre 4 222,1 millions d'euros en 2011, en hausse de 13,9 %. À périmètre et change constants, l'activité est en croissance de 8,5 %.

Les variations de périmètre comprennent, dans l'Automobile, l'acquisition des systèmes à carburant de Ford aux États-Unis en juin 2011, et celle des actifs de Plastal en Pologne dans les pièces extérieures de carrosserie en décembre 2011, et, dans l'Environnement, la cession des filiales de signalisation routière en France et en Allemagne dans le cadre du dénouement du partenariat avec Eurovia, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.

Le chiffre d'affaires consolidé est généré, à hauteur de 4 806,2 millions d'euros par la Compagnie Plastic Omnium, principal actif de Burelle SA. La contribution de Sofiparc au chiffre d'affaires consolidé, après prise en compte des loyers intergroupe, est de 2 millions d'euros en 2012 au lieu de 1,7 million d'euros en 2011.

La croissance du chiffre d'affaires provient essentiellement de la progression des activités automobiles de la Compagnie Plastic Omnium, en Amérique du Nord, en Asie et en Europe de l'Est. Ces marchés, en hausse de 30 %, représentent 53 % du chiffre d'affaires consolidé de Burelle SA en 2012 contre 46 % en 2011. La contribution de l'Europe de l'Ouest baisse de 48 % en 2011 à 42 %.

La marge opérationnelle consolidée, avant prise en compte de l'amortissement des actifs incorporels acquis provenant des acquisitions, progresse de 13,3 %, passant de 295,4 millions d'euros en 2011 à 334,6 millions d'euros en 2012. Pour la troisième année consécutive, le taux de marge se maintient à 7 % du chiffre d'affaires, son niveau historique.

L'amortissement des actifs incorporels acquis représente une charge sur l'exercice de 18,1 millions d'euros au lieu de 17,0 millions d'euros en 2011.

Le résultat non courant 2012 est constitué de charges nettes d'un montant de 18,1 millions d'euros. Il intègre essentiellement des dépréciations d'actifs et des coûts de restructuration pour 32,7 millions d'euros et des produits comprenant des gains sur acquisitions et un profit de réévaluation d'actifs, pour un montant de 16,5 millions d'euros auxquels s'ajoute une plus-value nette de 0,2 million d'euros en provenance de Burelle Participations.

En 2011, le résultat non courant était constitué de produits et charges nets pour un montant positif de 3,7 millions d'euros qui intégrait un produit net de 2,6 millions d'euros généré par Burelle Participations et des charges nettes de 1,1 million d'euros liées à la Compagnie Plastic Omnium.

Le résultat financier s'élève à 45,7 millions d'euros contre 42,1 millions d'euros en 2011.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 62,5 millions d'euros contre 58,1 millions d'euros en 2011 soit un taux effectif d'impôt de 24,7 % au lieu de 24,3 % en 2011. Après prise en compte de cet impôt, le résultat net consolidé de Burelle SA ressort à 190,5 millions d'euros contre 181,3 millions d'euros en 2011.

Exposé sommaire de la situation du Groupe en 2012

Déduction faite de la part des minoritaires, le résultat net part du Groupe s'établit à 108,4 millions d'euros contre 106,0 millions d'euros en 2011. Ramené à une action, il ressort à 61,86 euros contre 60,57 euros pour l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement consolidée du Groupe s'élève à 472,9 millions d'euros contre 419,6 millions d'euros en 2011. Après déduction des intérêts et des impôts payés pour un total de 107,8 millions d'euros et prise en compte d'une réduction du fonds de roulement de 64,8 millions d'euros, la trésorerie provenant de l'exploitation ressort à 430,0 millions d'euros contre 369,2 millions d'euros en 2011. Elle couvre largement les investissements industriels et les projets de l'exercice qui progressent de 222,0 millions d'euros en 2011 à 262,6 millions en 2012. Ces investissements et projets sont liés à l'augmentation des capacités de production de la Compagnie Plastic Omnium dans les zones de croissance et à ses projets en matière de développement et d'innovation.

Le cash-flow libre passe ainsi de 147,3 millions d'euros en 2011 à 167,4 millions d'euros en 2012. Sur ce montant, 25,5 millions d'euros ont été versés aux actionnaires sous forme de dividendes contre 20,5 millions d'euros en 2011.

Au 31 décembre 2012, l'endettement financier net s'élève à 367,5 millions d'euros au lieu de 463,3 millions d'euros en 2011. Il représente 42 % du montant des capitaux propres et des subventions contre 60 % fin décembre 2011.

Compagnie Plastic Omnium

La Compagnie Plastic Omnium est cotée à l'Euronext Paris dont elle a intégré, le 17 janvier 2013, le Compartiment A, réservé aux sociétés présentant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard d'euros. L'action Plastic Omnium fait partie de l'indice SBF 120 et du CAC Mid 60 et figure parmi les valeurs éligibles au Service à Règlement Différé (SRD) depuis le 24 février 2012.

Le 12 septembre 2012, la Compagnie Plastic Omnium a réduit son capital de 1,8 % par annulation d'actions propres. Cette opération a fait passer le pourcentage du capital détenu par Burelle SA de 55,1 % à 56,1 %⁽²⁾.

Le chiffre d'affaires consolidé 2012 de la Compagnie Plastic Omnium s'élève à 4 806,2 millions d'euros contre 4 220,4 millions d'euros en 2011. Il affiche une hausse de 13,9 % et de 8,5 % à taux de change et périmètre constants.

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium est répartie entre deux pôles. Plastic Omnium Automobile, le principal pôle, représente 90,4 % du chiffre d'affaires total contre 88,1 % en 2011. Il regroupe les activités de pièces et modules de carrosserie de Plastic Omnium Auto Exterior et celles de Plastic Omnium Auto Inergy dans les systèmes à carburant en plastique.

En 2012, Plastic Omnium Automobile a connu une forte croissance, générant un chiffre d'affaires de 4 343,0 millions d'euros, en hausse de 16,7 % et de 9,3 % à périmètre et taux de change constants.

Les plus forts taux de progression sont enregistrés en Amérique du Nord (+31 %), en Europe de l'Est (+31 %) et en Asie (+28 %). Les activités en Europe de l'Ouest parviennent à générer une légère croissance de 1,5 % par rapport à 2011, malgré un marché difficile. Du fait des différentiels de croissance, la part du chiffre d'affaires de Plastic Omnium Automobile réalisé hors Europe de l'Ouest progresse de 58 % en 2011 à 63,2 % en 2012.

En même temps que l'activité se diversifie géographiquement, l'équilibre du portefeuille clients se renforce. En 2012, les constructeurs allemands sont les premiers clients de Plastic Omnium Automobile avec 31 % du chiffre d'affaires, devant leurs homologues nord-américains (25 %). La part de PSA-Peugeot Citroën s'élève à 14 % du chiffre d'affaires au et celle de Renault à 8 % au lieu de respectivement 17 % et 10 % en 2011.

Deuxième pôle d'activité, Plastic Omnium Environnement représente 9,6 % du chiffre d'affaires total de la Compagnie Plastic Omnium, en 2012, au lieu de 11,9 % en 2011. Ce pôle rassemble, essentiellement, les opérations de Plastic Omnium Systèmes Urbains et du groupe allemand Sulo, dans les produits et services destinés aux collectivités locales et aux entreprises, les conteneurs de déchets et l'aménagement urbain. En mars 2012, la Compagnie Plastic Omnium a dénoué son partenariat avec Eurovia et s'est retirée de la signalisation routière en France et en Allemagne.

En 2012, le pôle Environnement réalise un chiffre d'affaires de 463,2 millions d'euros au lieu de 500,3 millions d'euros en 2011. À taux de change constants et en tenant compte des opérations effectuées dans la signalisation routière au cours de l'année, l'activité progresse de 2 % en 2012. Cette croissance a été soutenue par les succès rencontrés dans les conteneurs enterrés, la tarification incitative et à l'export.

La marge opérationnelle de la Compagnie Plastic Omnium, avant amortissement des actifs incorporels acquis, s'établit à 335,1 millions d'euros en 2012 contre 296,5 millions d'euros en 2011, en hausse de 13 %. La contribution du pôle Automobile progresse de 15,8 %, de 273,1 millions d'euros à 316,3 millions d'euros. Grâce au niveau d'activité élevé et à une maîtrise des coûts, son taux de marge se maintient au niveau historique de 7,3 % du chiffre d'affaires atteint en 2011.

Dans un contexte de restrictions budgétaires, Plastic Omnium Environnement réalise une marge opérationnelle en baisse, de 23,3 millions d'euros en 2011 (4,7 % du chiffre d'affaires) à 18,8 millions d'euros (4,1 % du chiffre d'affaires) en 2012.

Les autres charges opérationnelles nettes s'élèvent à 28,2 millions d'euros en 2012. Elles intègrent, d'une part, 42,7 millions d'euros de dépréciations d'actifs et de coûts de restructuration liés à l'adaptation du dispositif industriel européen et, d'autre part, des gains sur acquisitions et sur la réévaluation d'un terrain pour un total de 16,5 millions d'euros.

Après prise en compte des charges financières nettes de 45,2 millions d'euros et d'une charge d'impôt de 62,3 millions d'euros, l'exercice se solde par un résultat net consolidé de 181,5 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 173,4 millions d'euros. En 2011, la Compagnie Plastic Omnium avait publié un bénéfice net consolidé de 171,4 millions d'euros et de 164,7 millions d'euros en part du Groupe.

(2) 59,66 % après annulation de l'autocontrôle de la Compagnie Plastic Omnium au 31 décembre 2012.

Exposé sommaire de la situation du Groupe en 2012

La Compagnie Plastic Omnium génère, sur l'exercice 2012, une trésorerie en provenance de l'exploitation de 429,0 millions d'euros au lieu de 381,1 millions d'euros en 2011. Sur ce montant, 261,2 millions d'euros sont consacrés aux investissements et aux projets de développement et 38,5 millions d'euros aux dividendes. En 2011, la Compagnie Plastic Omnium avait investi 228,6 millions d'euros et versé des dividendes pour 31,4 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, la Compagnie Plastic Omnium clôture l'exercice avec un endettement financier net de 389,8 millions d'euros contre 471,3 millions d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 81,5 millions d'euros. En proportion des capitaux propres et subventions, l'endettement financier net ressort à 47 % contre 64 % fin 2011. Il équivaut à 0,8 fois l'EBITDA 2012.

En 2012, la Compagnie Plastic Omnium a versé à Burelle SA, un dividende de 20 millions d'euros correspondant à un dividende par action de 0,69 euro. Si l'Assemblée Générale autorise l'augmentation du dividende proposée de 10 %, la part des dividendes revenant à Burelle SA passera à 22 millions d'euros.

Sofiparc

Filiale à 100 % de Burelle SA, Sofiparc détient un ensemble de bureaux situé à Levallois (Hauts-de-Seine) et des terrains dans la ville de Lyon et dans sa région. L'immeuble de Levallois est constitué de 13 132 m² de bureaux et de 270 places de parkings. Il est occupé à près de 80 % par la Compagnie Plastic Omnium, les autres surfaces étant louées par la société SOS International.

À Lyon, Sofiparc est propriétaire d'un terrain exploité en bail à construction par deux hôtels sous enseignes Novotel et Ibis. A 15 km au sud-est de Lyon, à Saint-Priest, elle possède des terrains de 24 000 m² auxquels est venue s'ajouter une nouvelle parcelle de 3 720 m² acquise en 2012, ce qui permet de créer un lot de 18 713 m² avec l'un des terrains déjà détenus. Deux des terrains de Saint-Priest, d'une superficie d'environ 6 000 m², font l'objet de baux à construction conclus avec les sociétés Mc Donald's et Aqua Center, une entreprise de lavage automatique de véhicules.

Sofiparc profite d'un meilleur taux de location des surfaces en 2012. Son chiffre d'affaires progresse de 14 %, passant de 6,8 millions d'euros en 2011 à 7,8 millions d'euros. Le Groupe étant le principal locataire, la contribution de Sofiparc au chiffre d'affaires consolidé correspond aux surfaces louées par des locataires extérieurs. Celle-ci s'est élevée à 2 millions d'euros en 2012 contre 1,7 million d'euros en 2011.

Sofiparc est engagée depuis 2007, dans un programme de modernisation progressive de l'immeuble de Levallois. La rénovation d'un étage s'est achevée à l'automne 2012 et une nouvelle phase de travaux portant essentiellement sur la rénovation d'un autre étage a démarré et devrait durer jusqu'au printemps 2014.

En 2012, Sofiparc réalise un résultat avant impôt de 3,9 millions d'euros au lieu de 3,3 millions d'euros pour l'exercice précédent. Sofiparc étant intégrée fiscalement avec Burelle SA, elle lui remonte sa quote-part de l'impôt sur les sociétés sous forme de crédit d'impôt. Celui-ci s'est élevé à 1,3 million d'euros en 2012 contre 1,1 million d'euros en 2011.

En 2012, Sofiparc a distribué, à Burelle SA, un dividende inchangé de 0,8 million d'euros. Sous réserve de l'autorisation de l'Assemblée Générale, le dividende qui lui sera versé en 2013 au titre de l'exercice 2012 passera à 1 million d'euros.

Burelle Participations

Société anonyme ayant le statut de société de capital-risque, Burelle Participations a pour objectif d'investir dans des entreprises non cotées, généralement dans le cadre d'opérations de transmission ou d'acquisition avec un effet de levier. Ses investissements prennent la forme de financements mezzanine ou de prises de participations en capital. Burelle Participations souscrit également à des fonds spécialisés dans des opérations de ce type.

Le secteur du capital-investissement a connu, en 2012, une activité en demi-teinte. Les tendances des années précédentes ont persisté; les banques sont restées sélectives dans l'octroi de nouveaux financements. Si la dette bancaire est restée généralement disponible pour les transactions d'une valeur d'entreprise inférieure à 50 millions d'euros, les crédits sont restés difficiles à mettre en place pour les opérations d'une taille supérieure. Sur cette toile de fond, sont venues se greffer de fortes incertitudes en matière de perspectives économiques et fiscales qui ont contribué à mettre les investisseurs sur la défensive pendant une bonne partie de l'année.

En 2012, Burelle Participations a commencé à constituer un portefeuille à l'international, principalement au travers du marché secondaire. Sur le montant de 10 millions d'euros engagés au cours de l'année, 4 millions d'euros ont été acquis en achetant en direct des parts de fonds sur le marché secondaire et en souscrivant à des fonds internationaux spécialisés dans ce type d'opérations. Burelle Participations a également participé, à hauteur de 1 million d'euros, à une émission obligatoire organisée par une société présente dans le secteur de l'énergie aux États-Unis et au Canada. Au total, la moitié des engagements pris en 2012 présente un caractère international.

Les autres engagements de l'année incluent une prise de participation dans une société opérant dans le secteur de la santé et des souscriptions à deux fonds de mezzanine.

Au 31 décembre 2012, le portefeuille de Burelle Participations est constitué de 21 lignes. La principale évolution concerne la progression des actifs de type secondaire. Ces investissements, acquis généralement avec une décote, présentent l'avantage d'une plus grande visibilité et d'un retour plus rapide du capital investi. Depuis octobre 2010, date du premier investissement de ce type, Burelle Participations a augmenté, directement ou indirectement, ses engagements secondaires à 8,2 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, 3,6 millions d'euros ont été remboursés, laissant une exposition résiduelle de 4,6 millions d'euros dont 3,4 millions correspondent à des souscriptions à des fonds spécialisés.

En juillet 2012, Burelle Participations a reçu le remboursement d'un financement mezzanine conclu en 2005. Cette opération a généré un taux de rendement interne de 11,1 % et un multiple de 1,8 fois la mise.

Exposé sommaire de la situation du Groupe en 2012

La contribution de Burelle Participations au résultat consolidé de Burelle SA s'établit à 0,3 million d'euros en 2012 après le versement d'une commission de gestion de 0,4 million d'euros à Burelle SA. Les produits, d'un montant de 1,2 million d'euros, comprennent essentiellement les intérêts en provenance du portefeuille de financements mezzanine et une plus-value en provenance d'un fonds. Une perte de valeur de 0,3 million d'euros sur un investissement désormais totalement déprécié a été comptabilisée sur l'exercice.

L'actif net réévalué de Burelle Participations ressort à 36,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 pour un actif net comptable de 29,3 millions d'euros. Il s'est amélioré de 1,8 million d'euros sur l'exercice compte tenu du versement d'un dividende de 1 million d'euros à Burelle SA en juin 2012.

Sous réserve de l'autorisation de l'Assemblée Générale, Burelle Participations prévoit de distribuer un dividende de 0,1 million d'euros au titre de l'exercice 2012.

PERSPECTIVES 2013

Dans un contexte de prévision d'une hausse de la production automobile mondiale de 1 % à 2 %, la Compagnie Plastic Omnium prévoit de continuer à croître en 2013 plus vite que les principaux bassins de production grâce notamment aux nouveaux lancements prévus dans les BRIC. Pour soutenir sa croissance dans les années à venir, un programme d'investissement de 1,2 milliard d'euros sera déployé jusqu'en 2016 pour renforcer l'effort d'innovation et augmenter les capacités de production dans les zones en forte croissance.

Burelle Participations devrait contribuer positivement, en 2013, au résultat net consolidé de Burelle SA à valorisations identiques. Le résultat net de Sofiparc devrait être comparable à celui de 2011 compte tenu des travaux engagés.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 29 janvier 2013, la Compagnie Plastic Omnium a cédé le site de Blenheim au Canada. Cette cession est traitée en «cessions d'activités et actifs/passifs destinés à être cédés» dans les comptes consolidés 2012. À la même date, elle a pris le contrôle à 100 % de sa coentreprise chinoise dans les composites, «Jiangsu Xieno Automotive Components Co. Ltd», détenue précédemment à 60 %. Enfin, elle a annoncé, le 6 mars 2013, son intention de fermer son usine de pare-chocs à Herentals, en Belgique.

Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2012, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Comptes consolidés : bilan

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
ACTIF			
Écarts d'acquisition	3.1.2 - 3.2.2 - 5.1.1 - 5.1.1.2	294 960	293 246
Immobilisations incorporelles	3.1.2 - 3.2.2 - 5.1.1.2	350 272	331 385
Immobilisations corporelles	3.1.2 - 3.2.2 - 5.1.2	952 705	826 115
Immeubles de placement	3.1.2 - 3.2.2 - 5.1.3	38 315	41 264
Participations dans les entreprises associées	5.1.4	6 282	4 436
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres de participation	5.1.5.1 - 6.4.2 - 6.4.3	583	688
Autres actifs financiers disponibles à la vente*	5.1.5.2 - 5.2.7.1 - 6.4.2 - 6.4.3	31 848	26 917
Autres actifs financiers*	5.1.6 - 5.2.7.1 - 6.4.2 - 6.4.3	59 552	80 594
Impôts différés actifs	5.1.10	73 778	57 380
TOTAL ACTIF NON COURANT		1 808 295	1 662 025
Stocks	3.1.2 - 5.1.7	271 791	261 399
Créances de financement clients*	5.1.9 - 5.2.7.1 - 6.4.2	40 036	39 066
Créances clients et comptes rattachés	3.1.2 - 5.1.8.2 - 5.1.8.4 - 6.3 - 6.4.2	562 036	439 908
Autres créances	3.1.2 - 5.1.8.3 - 5.1.8.4	204 353	207 513
Autres créances financières*	5.1.9 - 5.2.7.1 - 6.4.2 - 6.4.3	2 352	6 200
Instruments financiers de couverture*	3.1.2 - 5.2.7.1 - 6.4.2 - 6.4.3	314	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	5.1.11.1 - 5.2.7.1 - 6.4.2 - 6.4.3	331 462	209 583
TOTAL ACTIF COURANT		1 412 344	1 163 671
Actifs destinés à être cédés	2.6	1 210	41 576
TOTAL ACTIF		3 221 849	2 867 272

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital	5.2.1	27 800	27 800
Actions propres		(7 615)	(7 153)
Primes d'émission, de fusion et d'apport		15 500	15 500
Réserves et écarts d'évaluation		383 615	310 411
Résultat de l'exercice		108 370	106 049
CAPITAUX PROPRES GROUPE		527 670	452 607
Participations ne donnant pas le contrôle		340 068	301 792
TOTAL CAPITAUX PROPRES		867 738	754 399
Emprunts et dettes financières*	5.2.7.4 - 6.4.2 - 6.4.3	608 025	570 754
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	5.2.5 - 5.2.6	84 086	65 879
Provisions	5.2.5	12 428	17 614
Subventions publiques	5.2.4	13 195	14 692
Impôts différés passifs	5.1.10	55 054	51 233
TOTAL PASSIF NON COURANT		772 788	720 172
Découverts bancaires*	5.1.11.2 - 5.2.7.4 - 6.4.2 - 6.4.3	6 916	44 384
Emprunts et dettes financières*	5.2.7.4 - 6.4.2	197 367	187 471
Autres dettes financières*	5.2.7.4 - 6.4.2 - 6.4.3	354	11 155
Instruments financiers de couverture*	5.2.7.4 - 6.4.2 - 6.4.3	20 420	11 937
Provisions	5.2.5	52 990	37 720
Subventions publiques	5.2.4	276	277
Fournisseurs et comptes rattachés	5.2.9.1 - 6.4.2 - 6.4.3	793 447	641 634
Autres dettes d'exploitation	5.2.9.2	509 553	441 196
TOTAL PASSIF COURANT		1 581 323	1 375 774
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	2.6	0	16 927
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		3 221 849	2 867 272

* L'endettement financier net s'élève à 367,5 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 463,3 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Comptes consolidés : compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2012	%	2011	%
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	3.1.1 - 3.2.1	4 808 186	100 %	4 222 149	100 %
Coût des biens et services vendus	4.2	(4 112 917)	(85,3 %)	(3 601 196)	(85,3 %)
MARGE BRUTE		695 269	14,5 %	620 953	14,7 %
Frais de recherche et développement nets	4.1 - 4.2	(97 514)	(2,0 %)	(78 323)	(1,9 %)
Frais commerciaux	4.2	(60 771)	(1,3 %)	(63 254)	(1,5 %)
Frais administratifs	4.2	(202 350)	(4,2 %)	(183 952)	(4,4 %)
MARGE OPÉRATIONNELLE AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS*	3.1.1	334 634	7,0 %	295 424	7,0 %
Amortissement des actifs incorporels acquis*	4.4	(18 122)	(0,4 %)	(17 042)	(0,4 %)
MARGE OPÉRATIONNELLE APRÈS AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS*	3.1.1	316 512	6,6 %	278 382	6,6 %
Autres produits opérationnels	4.5	25 599	0,5 %	68 586	1,6 %
Autres charges opérationnelles	4.5	(43 677)	(0,9 %)	(64 931)	(1,5 %)
Charges de financement	4.6	(35 666)	(0,7 %)	(36 863)	(0,9 %)
Autres produits et charges financiers	4.6	(10 022)	(0,2 %)	(5 211)	(0,1 %)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	5.1.4	243		(551)	
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT IMPÔT	3.1.1 - 4.7.2	252 989	5,3 %	239 412	5,7 %
Impôt sur le résultat	4.7	(62 523)	(1,3 %)	(58 086)	(1,4 %)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	3.1.1	190 466	4,0 %	181 326	4,3 %
Résultat après impôt des activités abandonnées					
RÉSULTAT NET	3.1.1	190 466	4,0 %	181 326	4,3 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		82 096	1,7 %	75 277	1,8 %
RÉSULTAT NET - PART REVENANT AU GROUPE	3.1.1	108 370	2,3 %	106 049	2,5 %
RÉSULTAT NET PAR ACTION - PART REVENANT AU GROUPE					
De base (en euros)**	4.8	61,86		60,57	
Dilué (en euros)***	4.8	61,86		60,57	
RÉSULTAT NET PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES - PART REVENANT AU GROUPE					
De base (en euros)**	4.8	61,86		60,57	
Dilué (en euros)***	4.8	61,86		60,57	

* Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

** Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre d'actions formant le capital social, diminué des titres d'autocontrôle.

*** En l'absence d'instruments de dilution, le résultat net dilué par action est identique au résultat net par action de base.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Burelle SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments ci-dessous :

- Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les principes décrits dans la note 1.16 de l'annexe. Ces tests s'appuient sur les plans à moyen terme du Groupe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de pertes de valeur, les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes annexes.
- La note 1.14 de l'annexe explique les modalités de comptabilisation des coûts engagés à la demande des constructeurs pour le développement et l'étude des équipements de nouveaux modèles de véhicules, qui dépendent du financement de ces coûts par le client, et des perspectives de rentabilité des projets concernés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société pour l'évaluation de la rentabilité attendue de ces projets sur la base des éléments disponibles à ce jour.
- La note 1.29 de l'annexe précise que des actifs d'impôts différés sont constitués pour tenir compte des déficits reportables en fonction de leur probabilité de réalisation future. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour l'évaluation du caractère récupérable de ces déficits fiscaux sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.
- S'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de cette procédure étaient décrits de façon appropriée, notamment dans les notes 5.2.5 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

III Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 8 avril 2013

MAZARS
Jean-Luc BARLET

CAILLIAU DEDOIT ET ASSOCIÉS
Jean-Jacques DEDOIT

Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Burelle SA

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Burelle SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 8 avril 2013

MAZARS
Jean-Luc BARLET

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Jean-Jacques DEDOUIT

Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

Exposé sommaire de la situation de la Société en 2012

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les produits d'exploitation de Burelle SA proviennent des facturations de services rendus aux filiales, notamment à la Compagnie Plastic Omnium et sa filiale Plastic Omnium Gestion, ainsi qu'à Sofiparc. En 2012, ces produits s'élèvent à 7,2 millions d'euros contre 6,7 millions d'euros en 2011.

Le résultat d'exploitation de l'exercice résulte essentiellement des charges liées au statut de holding de Burelle SA. Il s'établit, en 2012, à -6,3 millions d'euros, contre -5,2 millions d'euros en 2011.

Les produits financiers progressent de 14,5 millions d'euros en 2011 à 21,8 millions d'euros, et comprennent essentiellement les dividendes versés par les trois filiales. En 2012, les dividendes reçus de la Compagnie Plastic Omnium passent de 13,5 millions d'euros à 20 millions d'euros et ceux de Burelle Participations de 0,1 million d'euros à 1 million d'euros. Les dividendes de Sofiparc sont stables à 0,8 million d'euros.

En ligne avec la diminution de l'endettement net, les charges financières baissent de 0,4 million d'euros en 2011 à 0,3 million d'euros. Au total, le résultat financier progresse de 14,1 millions d'euros à 21,6 millions d'euros en 2012.

Les opérations d'animation du cours de bourse effectuées dans le cadre du contrat de liquidité ont généré un profit exceptionnel de 0,05 million d'euros contre 1,3 million d'euros en 2011.

En 2011, étaient enregistrés, en charge exceptionnelle, le paiement d'une indemnité de 10,4 millions d'euros à la Compagnie Plastic Omnium au titre de la garantie de passif liée à la cession de la Compagnie Signature effectuée en 2007, et, en produit exceptionnel, la reprise de la provision de même montant constituée, au cours des exercices précédents, pour couvrir ce risque. Le plafond de la garantie étant atteint, aucune nouvelle demande ne peut plus être effectuée par la Compagnie Plastic Omnium.

Burelle SA est la société-mère d'un groupe fiscal qui intègre la société Sofiparc. À ce titre, elle a comptabilisé, en 2012, un crédit d'impôt provenant de Sofiparc de 1,3 million d'euros, en hausse de 0,2 million d'euros par rapport au montant de 2011.

Compte tenu de tous ces éléments, le résultat net est bénéficiaire de 16,6 millions d'euros. En 2011, Burelle SA avait enregistré un profit de 11,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, l'endettement net social s'établit à 8,3 millions d'euros au lieu de 20,4 millions d'euros à fin 2011. Il s'est réduit de 12,1 millions d'euros sur l'exercice.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice par application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables sont décrites dans les annexes aux comptes sociaux.

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2012, le capital social de Burelle SA s'élève à 27 799 725 euros. Il est divisé en 1 853 315 actions de 15 euros de valeur nominale.

Au cours des cinq dernières années, le capital social de Burelle SA a connu une seule évolution, en date du 30 septembre 2011, lorsque 16 988 actions propres ont été annulées par décision du Conseil d'Administration du 22 juillet 2011. Le coût de revient des actions annulées de 1 274 100 euros a été imputé sur le capital social pour 254 820 euros, la prime d'émission pour 993 798 euros et la réserve légale pour 25 482 euros. Le 30 septembre 2011, le capital social de Burelle SA est ainsi passé de 28 054 545 euros au montant actuel de 27 799 725 euros, représenté par 1 853 315 actions au lieu de 1 870 303 actions précédemment, la valeur nominale restant inchangée à 15 euros.

La réduction de capital du 30 septembre 2011 a été effectuée dans le cadre de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2009. Cette délégation de compétence autorise le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, dans la limite de 10 % du capital social, par période de 24 mois. Elle est valide pour une durée de cinq ans à compter de la date de l'Assemblée. Au 31 décembre 2012, il n'existe aucune autre délégation de compétence au Conseil d'Administration portant sur le capital social, si ce n'est celle qui concerne le programme de rachat d'actions propres décrit ci-après.

Au 31 décembre 2012, Burelle SA détient 101 820 actions propres soit 5,49 % du capital social. Au 31 décembre 2011, l'autocontrôle était constitué de 102 501 actions, représentant 5,53 % du capital social.

Au 31 décembre 2012, il n'existe aucun titre ou droit donnant directement ou indirectement accès au capital de Burelle SA. En particulier, il n'existe, à cette date, aucun plan de souscription d'actions ou d'options d'achat d'actions en cours.

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2012, la famille Burelle détient 77,49 % de Burelle SA, directement ou indirectement par son contrôle exercé sur la société Sogec 2, actionnaire à 35,37 % de Burelle SA, et sur la société Compagnie Financière de la Cascade, actionnaire à 21,13 % de Burelle SA. À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social. Au 31 décembre 2012, la famille Burelle détient, directement ou indirectement, 90,05 % des droits de vote, hors autocontrôle.

Au 31 décembre 2012, il n'existe pas de plan d'épargne d'entreprise ou de fonds commun de placement d'entreprise comportant des actions de la société. Les salariés ne disposent pas non plus d'actions au titre de l'actionnariat prévu par les articles L. 225-197 du Code de Commerce, ni au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

Sous réserve du droit de vote double mentionné ci-après, aucun privilège n'est attaché à une catégorie spéciale d'actions ou à une catégorie spéciale d'actionnaires.

Exposé sommaire de la situation de la Société en 2012

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré, dès leur émission, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action transférée en propriété perd ce droit de vote double; néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de trois ans, s'il est en cours. La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci le prévoient.

Au 31 décembre 2012, Burelle SA compte 1 437 807 actions ayant un droit de vote double. Le nombre total de droits de vote exerçables à cette date ressort à 3 189 302.

À la date du présent document, il n'existe à la connaissance de Burelle SA, aucun accord relatif à une option sur une entité membre du groupe Burelle, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.

PACTES D'ACTIONNAIRES

Sogec 2, la Compagnie Financière de la Cascade et les membres de la famille Burelle ont souscrit en 2004, 2005, 2006, 2008, 2010 et 2012, à des engagements de conservation d'actions Burelle SA au titre des articles 885-1 bis et 787-B du Code Général des Impôts.

ÉVOLUTION BOURSIÈRE

Entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012, le cours de bourse de l'action Burelle SA est passé de 169 euros à 184 euros, soit une hausse de 9%. Le cours le plus bas (161,50 euros) a été atteint le 9 janvier 2012 et le plus haut (229,97 euros) le 3 avril 2012. En 2012, le CAC All Trade a progressé de 16%.

La capitalisation boursière de Burelle SA au 31 décembre 2012 s'élève à 341 millions d'euros contre 313,2 millions d'euros fin 2011.

PROGRAMME D'ACHAT D' ACTIONS

Au 31 décembre 2012, Burelle SA détenait 101 820 actions propres soit 5,49% du capital social.

Au cours de l'exercice, 11 616 actions ont été vendues à un prix moyen de 189,42 euros par action et 10 935 actions ont été achetées à un prix moyen de 186,08 euros par action. Ces opérations ont été effectuées dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI conclu avec un prestataire de service d'investissements conformément à l'autorisation donnée à votre société lors de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012, statuant en application des dispositions prévues aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce et du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003.

L'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 a autorisé la société à procéder à l'achat de ses propres actions en vue :

- de l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI;
- de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire;
- de leur attribution ou de leur cession à des salariés ou Mandataires Sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable;
- de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe;
- de la mise en œuvre de toute pratique de marché admise par les autorités de marché.

L'affectation du portefeuille d'actions propres détenues au 31 décembre 2012 est la suivante :

● Contrat de liquidité :	8 305 actions
● Croissance externe :	93 515 actions
● Annulation :	0 action
Total :	101 820 actions

PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat net de Burelle SA, pour l'exercice 2012 est bénéficiaire à hauteur de 16 594 066,06 euros.

Le bénéfice distribuable atteint 47 510 032,90 euros et se décompose comme suit :

● report à nouveau disponible à fin 2012 :	30 915 966,84 €
● résultat de l'exercice 2012 :	16 594 066,06 €
Bénéfice distribuable :	47 510 032,90 €

Sur ce bénéfice, nous vous proposons la distribution d'un dividende total de 8 154 586 euros, soit pour chacune des actions qui composent le capital social, un dividende de 4,40 euros par action au lieu de 4,00 euros en 2011. La somme ainsi répartie entre les actionnaires est intégralement éligible à la réfaction de 40% prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Si vous approuvez cette proposition, les sommes nécessaires à cette distribution seront prélevées sur le bénéfice distribuable dont nous vous proposons d'affecter le solde, soit 39 355 446,90 euros en report à nouveau.

Les dividendes non versés en raison des actions propres détenues par Burelle SA au moment de leur mise en paiement seront affectés en report à nouveau.

Nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, dividendes non versés sur actions propres déduits, ont été les suivants :

	2011	2010	2009
Nombre d'actions ayant droit au dividende	1 751 596	1 751 754	1 745 386
Dividende distribué	4,00 €	1,50 €	0,75 €

Exposé sommaire de la situation de la Société en 2012

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1, al. 1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

En Euros	2012			
	à 30 jours	à 60 jours	à 90 jours	à 120 jours
Solde des dettes fournisseurs	53 837	-	-	-

AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Après avoir entendu lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés, ainsi que du rapport spécial établi conformément aux prescriptions de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous ont été communiqués, et, en conséquence, de donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour les opérations conduites pour l'exercice 2012.

Dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce et du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, nous vous proposons ensuite de renouveler l'autorisation donnée à votre société lors de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012, de procéder à l'achat de ses propres actions en vue :

- de l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI,
- d'annuler tout ou partie des titres rachetés dans le cadre d'une réduction de capital, qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- de l'attribution ou la cession d'actions gratuites ou d'options d'achat d'actions à des salariés ou anciens salariés et des mandataires sociaux ou anciens mandataires sociaux du Groupe notamment dans le cadre de plans d'options d'actions, d'attribution d'actions gratuites ou de plans d'épargne d'entreprise ou inter-entreprise,
- de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe
- de la mise en œuvre de toute pratique de marché admise par les autorités de marché.

dans les conditions suivantes :

- le prix maximum auquel les actions seront acquises est de 600 euros par action,
- le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées, correspond légalement à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée, soit 185 331 actions,
- les rachats d'actions seront effectués par tous moyens, sur le marché boursier, de gré à gré ou par achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs.

Il vous est proposé de renouveler cette autorisation à votre Conseil d'Administration pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée.

Les mandats d'administrateur de MM. Paul Henry Lemarié, Dominique Léger et Philippe Sala prennent fin avec cette Assemblée Générale. Il vous est proposé d'approuver leur renouvellement pour une durée de trois ans. Les informations concernant la biographie, les mandats et fonctions de ces Administrateurs sont données en pages 10 et 11 du présent avis de convocation.

Par ailleurs, nous vous proposons de nommer deux nouveaux administrateurs, Mme Félicie Burelle et M. Pierre Burelle.

Née le 23 juin 1979, de nationalité française, Mme Félicie Burelle est diplômée de l'Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) et titulaire d'un diplôme en Business-Finance de la South Bank University (Londres) et d'un MBA de l'Instituto de Empresa Business School (Madrid).

Après avoir débuté sa carrière en 2001, au sein de la Compagnie Plastic Omnium, comme responsable de la comptabilité de la Division Auto Extérieur en Espagne, Mme Félicie Burelle rejoint, en 2005, le département Corporate Finance d'Ernst & Young. En 2010, elle est nommée Responsable du Strategic Planning et de la Coordination Commerciale de la Division Auto Extérieur de la Compagnie Plastic Omnium. Depuis avril 2012, elle est en charge de la fonction Strategy & Business Development et membre du Comité de Direction de cette division. Mme Félicie Burelle est propriétaire de 142 actions Burelle.

Né le 8 janvier 1971, de nationalité française, M. Pierre Burelle a fait des études de Bi-DEUG d'Anglais et d'Économie à Paris X-Nanterre. Il est propriétaire de 19 901 actions Burelle et administrateur de Plastic Omnium Environnement SAS depuis le 29 mars 2011.

Enfin, nous vous proposons d'augmenter les jetons de présence alloués au Conseil d'Administration de 225 000 euros à 285 000 euros, montant qui s'appliquera à partir le 1^{er} janvier 2013. Cette augmentation permettra de tenir compte, sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale Ordinaire, de la nomination de deux nouveaux administrateurs et d'augmenter les jetons des autres administrateurs de 5 %.

En complément de ces informations, vous trouverez en page 28 du présent avis de convocation, le tableau des résultats des cinq derniers exercices, qui fait partie intégrante du rapport de gestion.

Comptes sociaux : bilan

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Valeurs brutes	Amortissements	2012 Montants nets	2011 Montants nets
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles		4	3	1	1
Immobilisations corporelles	K	485	398	87	11
Immobilisations financières	L	126 306		126 306	126 425
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		126 795	401	126 394	126 437
ACTIF CIRCULANT					
Créances clients	M	0		0	2 471
Créances financières Groupe	M	3 238		3 238	0
Autres créances	M	127		127	421
Disponibilités	N	1 424		1 424	1 232
TOTAL ACTIF CIRCULANT		4 789	0	4 789	4 124
Charges constatées d'avance		0		0	49
TOTAL		131 584	401	131 183	130 610

	Notes	2012	2011
Montants avant affectation du résultat			
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	O	27 800	27 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport	P	15 500	15 500
Réserves et report à nouveau	Q	52 914	48 627
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		16 594	11 294
TOTAL CAPITAUX PROPRES		112 808	103 221
Provisions pour risques et charges	R	4	4
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 052	12 748
<i>dont concours bancaires courants</i>		52	48
Emprunts et dettes financières divers		5 795	9 274
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		261	260
Dettes fiscales et sociales		5 188	4 941
Autres dettes		75	162
TOTAL DES DETTES	S	18 371	27 385
TOTAL		131 183	130 610

Comptes sociaux : compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2012	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION	E	7 187	6 667
Achats et charges externes	F	(1 718)	(1 471)
Impôts et taxes		(549)	(449)
Charges de personnel		(10 999)	(9 693)
Dotations aux amortissements et provisions	G	(16)	(19)
Autres charges		(228)	(227)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(6 323)	(5 192)
RÉSULTAT FINANCIER	H	21 564	14 080
RÉSULTAT COURANT		15 241	8 888
Résultat exceptionnel	I	51	1 302
Résultat avant impôts		15 292	10 190
Impôts sur les bénéfices	J	1 302	1 104
RÉSULTAT NET		16 594	11 294

Résultat financier des cinq derniers exercices

En milliers d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	28 055	28 055	28 055	27 800	27 800
b) Nombre d'actions émises	1 870 303	1 870 303	1 870 303	1 853 315	1 853 315
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2 - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 430	4 481	5 036	6 663	7 187
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	4 539	(2 326)	3 313	(230)	15 308
c) Impôts sur les bénéfices	(645)	(1 036)	(1 131)	(1 104)	(1 302)
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	(1 464)	845	(1 588)	11 294	16 594
e) Montant des bénéfices distribués	899	1 309	2 628	7 006	8 155
3 - RÉSULTATS PAR ACTION (en euros)					
a) Bénéfice après impôts avant amortissements et provisions	2,77	(0,69)	2,38	0,47	8,96
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	(0,78)	0,45	(0,85)	6,09	8,95
c) Montant des bénéfices distribués	0,50	0,75	1,50	4,00	4,40
4 - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	7	7	7	8	8
b) Montant de la masse salariale	3 764	5 159	5 699	6 950	6 788
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres...)	1 020	1 678	1 882	2 742	4 211

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Burelle SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux, ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 8 avril 2013

MAZARS
Jean-Luc BARLET

Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Jean-Jacques DEDOUIT

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Commission de gestion et d'animation avec Burelle Participations SA

Votre Société a conclu une convention de services rémunérant le rôle de ses dirigeants dans l'animation et la gestion de Burelle Participations SA. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 4 avril 2008.

Le montant de la commission de gestion et d'animation due par Burelle Participations SA à Burelle SA., au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'est élevé à 316 559 euros.

Personnes intéressées : MM. Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul-Henry Lemarié.

Prestations de services de la Direction Générale du Groupe auprès des sociétés Compagnie Plastic Omnium SA et Sofiparc SAS

Votre Société a conclu une convention de services, révisée au deuxième semestre 2001, rémunérant les prestations d'animation et de coordination de l'ensemble des activités du groupe. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2000. Ces prestations sont facturées à différentes sociétés du groupe selon des clefs qui ont été approuvées par votre Conseil d'Administration du 4 avril 2008 et sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2008.

Au titre de cette convention conclue avec les différentes sociétés du Groupe, les prestations de services de la Direction Générale comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élèvent respectivement à :

- | | |
|-------------------------------|-----------------|
| ● Sofiparc SAS | 288 601 euros |
| ● Compagnie Plastic Omnium SA | 1 271 667 euros |

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2012

En complément de cette facturation, les Conseils d'Administration de Burelle SA du 19 décembre 2003 et de Compagnie Plastic Omnium SA du 11 décembre 2003 ont approuvé la mise en place d'un plan de retraite complémentaire allouant à certains cadres du Groupe et aux Dirigeant Mandataires Sociaux, un complément de retraite de 10 % de leur rémunération actuelle. Une quote-part de ces charges portées par Burelle SA est refacturée à la Compagnie Plastic Omnium SA et à Sofiparc SAS dans la même proportion que celle arrêtée pour les prestations de services de Direction Générale Groupe dont elles font partie. Toutefois, suivant la décision des Conseils d'Administration de ces sociétés, cette facturation n'intègre pas de coefficient de couverture de frais fixes.

Au titre de l'année 2012, les montants suivants ont été facturés aux filiales du Groupe au titre du plan de retraite complémentaire :

● Sofiparc SAS	51 669 euros
● Compagnie Plastic Omnium SA	241 946 euros

Personnes intéressées : Mme Éliane Lemarié et MM. Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul-Henry Lemarié.

Cession de Compagnie Signature SAS à Plastic Omnium Environnement SAS (anciennement Plastic Omnium Services SAS)

Les accords conclus lors de la cession de la Compagnie Signature par Burelle SA à Plastic Omnium Environnement incluait une convention de garantie en date du 26 juillet 2007, plafonnée à 11 millions d'euros et applicable, pour certains aspects, jusqu'au 31 janvier 2012.

Le 26 juin 2009, Burelle SA a signé un protocole d'accord avec Plastic Omnium Environnement concernant la prise en charge de certaines réclamations dans le cadre de la garantie. Ce protocole a donné lieu à un règlement de 565 000 euros de la part de Burelle SA en faveur de Plastic Omnium Environnement. De ce fait, le montant maximum de la garantie résiduelle ressortait à 10 435 000 euros au 31 décembre 2009.

Fin décembre 2010, Plastic Omnium Environnement a notifié Burelle SA de la condamnation de deux sociétés du groupe Signature à une amende de 18 739 000 euros par l'Autorité de la Concurrence, pour pratiques anticoncurrentielles.

Cette condamnation entrant dans le champ de la garantie, Burelle SA a versé, en juin 2011, à Plastic Omnium Environnement, une indemnité correspondant à la totalité de la garantie résiduelle soit 10 435 000 euros, indemnité qui avait fait l'objet d'une provision comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2010.

Par arrêt en date du 29 mars 2012, la Cour d'Appel de Paris a ramené le montant de l'amende à l'encontre des sociétés Signature et Sodilor à un montant total de 10 160 000 euros.

Le 14 décembre 2012, Burelle SA et Plastic Omnium Environnement ont signé un protocole d'accord aux termes duquel les parties ont convenu que, compte tenu des frais exposés, Plastic Omnium Environnement ne devait aucun remboursement à Burelle SA au titre de l'indemnité versée en juin 2011.

Le plafond de la garantie de 11 millions d'euros ayant été totalement utilisé, aucune demande ne peut plus être effectuée par Plastic Omnium Environnement à l'encontre de Burelle SA au titre de la convention de garantie du 26 juillet 2007.

Personnes intéressées : MM. Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 8 avril 2013

MAZARS
Jean-Luc BARLET

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Jean-Jacques DEDOUIT

Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2013

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes annuels

Objet : dans cette première résolution, il vous est proposé d'approuver les comptes annuels de la société Burelle SA pour l'exercice 2012 qui font ressortir un bénéfice net de 16 594 066,60 euros contre 11 294 158,83 euros en 2011. Ces comptes sont présentés dans le Rapport Financier Annuel 2012 disponible sur le site internet de Burelle SA, www.burelle.com. Leurs principaux éléments figurent dans le présent document en pages 26 à 28 et le rapport des Commissaires aux Comptes en page 29.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou précisées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et desquels il résulte un bénéfice net de 16 594 066,06 euros.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende

Objet : dans la deuxième résolution, il vous est proposé d'approuver la distribution d'un dividende de 4,40 euros, en hausse de 10 % par rapport au dividende 2011 de 4,0 euros par action. Le montant global du dividende s'élèverait à 8 154 586,00 euros ce qui correspondrait à un taux de distribution par rapport au bénéfice net social de la société Burelle SA de 49,1 %. Le dividende serait détaché le 4 juin 2013 et sa mise en paiement interviendrait le 7 juin 2013.

L'Assemblée Générale, constatant que le résultat net de l'exercice s'élève à 16 594 066,06 euros et que le report à nouveau est de 30 915 966,84 euros, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 47 510 032,90 euros telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

• Dividendes sur 1 853 315 actions existantes au 31 décembre 2012	8 154 586,00 euros
• Report à nouveau	39 355 446,90 euros
Total	47 510 032,90 euros

L'Assemblée fixe, en conséquence, le dividende pour l'exercice 2012 à 4,40 euros par action. L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les personnes physiques domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ce dividende sera mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 7 juin 2013.

Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par Burelle SA au moment de la mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties en euros	Dividende ⁽¹⁾ en euros
2009	1 745 386 actions entièrement libérées	1 309 039	0,75
2010	1 751 754 actions entièrement libérées	2 627 631	1,50
2011	1 751 596 actions entièrement libérées	7 006 384	4,00

(1) Montant intégralement éligible à l'abattement de 40 % en 2009, 2010 et 2011 prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

TROISIÈME RÉOLUTION

Conventions et engagements réglementés (anciennes conventions s'étant poursuivies au cours de l'exercice)

Objet : dans la troisième résolution, il vous est proposé d'approuver les conventions et engagements réglementés décrits dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes figurant en pages 30 et 31. Cette résolution porte sur le renouvellement de conventions et engagements approuvés antérieurement lors d'Assemblées Générales précédentes et dont l'application s'est poursuivie durant l'exercice 2012.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, prend acte des informations mentionnées dans ce rapport concernant la poursuite au cours de l'exercice de conventions conclues au cours d'exercices antérieurs.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes consolidés

Objet : la quatrième résolution vous propose d'approuver les comptes consolidés du groupe Burelle SA pour l'exercice 2012 qui font ressortir un résultat net part du groupe de 108,4 millions d'euros contre 106,0 millions d'euros en 2011. Les comptes consolidés sont présentés dans le Rapport Financier Annuel 2012 disponible sur le site internet de Burelle SA, www.burelle.com. Leurs principaux éléments figurent dans le présent document en pages 18 et 19 et le rapport des Commissaires aux Comptes en pages 20 et 21.

Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2013

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées dans ces rapports et desquels il résulte un résultat net consolidé part du groupe bénéficiaire de 108,4 millions d'euros.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Quitus aux Administrateurs

En conséquence de l'approbation des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la Société

Objet : dans la sixième résolution, il vous est proposé de renouveler, pour une durée de 18 mois, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration aux fins de permettre à la Société d'acheter ses propres actions. Cette autorisation annulerait celle donnée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 arrivant à échéance en novembre 2013. Cette autorisation ne pourrait pas être utilisée en période d'offre publique.

Les caractéristiques du programme sont énumérées ci-dessous et résumées dans le Descriptif du programme de rachat d'actions mis en ligne sur le site de Burelle SA, www.burelle.com, préalablement à l'Assemblée Générale.

En 2012, cette autorisation a été utilisée pour assurer l'animation du cours de bourse dans le cadre de la poursuite du contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI. Dans le cadre de ce contrat, il a été procédé, en 2012, à l'achat de 10 935 actions à un prix moyen de 186,08 euros et à la vente de 11 616 actions à un prix moyen de 189,42 euros. Au 31 décembre 2012, Burelle SA détenait 5,49 % de son capital social, soit 101 820 actions dont 8 305 actions figuraient dans le contrat de liquidité et 93 515 actions étaient affectées en croissance externe.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir les actions de la Société, dans les conditions prévues aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce en vue :

- d'assurer l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI; ou
- d'annuler tout ou partie des titres rachetés dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire; ou

- de les attribuer ou de les céder à des salariés ou anciens salariés ou des mandataires sociaux ou anciens mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable, notamment dans le cadre de plans d'options d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes ou de plans d'épargne d'entreprise ou inter-entreprise; ou

- de les conserver ou de les remettre ultérieurement à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe; ou

- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché;

et selon les modalités suivantes :

- le nombre maximum d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ne pourra excéder 5 % du capital social au jour de la présente décision, étant précisé que le nombre total maximum d'actions acquises ne pourra excéder 10 % du capital social au jour de la présente décision, soit 1 853 315 actions représentant un nombre total maximum de 185 331 actions;

- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 600 euros par action;

- au 31 décembre 2012, Burelle SA détenait 101 820 actions propres. En cas d'utilisation de ces actions propres, le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquérir 185 331 actions s'élève à 111 198 600 euros.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré, et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

À moins qu'elle ne le constate pas elle-même, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster le nombre maximum d'actions pouvant être acquises et le prix maximal d'achat susvisé afin de tenir compte, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action dans la limite du plafond de 10 % du capital et du montant de 111 198 600 euros mentionné ci-dessus.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions déterminée par l'opération.

Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2013

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour ; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 dans sa sixième résolution pour sa partie non utilisée.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes, notamment auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de toute autre autorité qui s'y substituerait, et généralement, faire tout ce qui est nécessaire.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'un Administrateur (M. Paul Henry Lemarié)

Objet : les trois résolutions suivantes vous proposent de renouveler, pour une durée de trois ans, les mandats d'Administrateur de MM. Paul Henry Lemarié, Dominique Léger et Philippe Sala. Leur biographie ainsi que leurs mandats et fonctions sont présentés en pages 10 et 11 du présent document.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Paul Henry Lemarié.

Le mandat de Monsieur Paul Henry Lemarié prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'un Administrateur (M. Dominique Léger)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Dominique Léger.

Le mandat de Monsieur Dominique Léger prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'un Administrateur (M. Philippe Sala)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe Sala.

Le mandat de Monsieur Philippe Sala prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

DIXIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'un nouvel Administrateur (Mme Félicie Burelle)

Objet : les deux résolutions suivantes vous proposent de nommer, pour une durée de trois ans, Mme Félicie Burelle et M. Pierre Burelle en tant qu'Administrateurs. Leur biographie est donnée en page 12 du présent avis de convocation.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Madame Félicie Burelle en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans.

Le mandat de Madame Félicie Burelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

ONZIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'un nouvel Administrateur (M. Pierre Burelle)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Pierre Burelle en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans.

Le mandat de Monsieur Pierre Burelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration

Objet : la douzième résolution propose de porter le montant des jetons de présence de 225 000 euros à 285 000 euros, pour tenir compte, notamment, de la nomination de deux nouveaux administrateurs.

L'Assemblée Générale décide de porter le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 285 000 euros et ce à compter de l'exercice 2013 inclus. Ce montant restera en vigueur jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités de publicité prescrites par la loi.

Informations

Burelle SA

Relations actionnaires

1, rue du Parc – 92593 Levallois cedex

Tél. : +33 (0) 1 40 87 65 00

Fax : +33 (0) 1 47 39 96 80

investor.relations@burelle.com

<http://www.burelle.com>

Direction Générale de Burelle SA

1, rue François 1^{er} – 75008 Paris

Site internet : www.burelle.com



Siège social
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon

Société Anonyme au Capital de 27 799 725 euros
RCS : Lyon 785 386 319
APE : 741J